

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01037
Numéro SIREN : 810 791 517
Nom ou dénomination : A.K.

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2023 sous le numéro de dépôt 15165

**Expertise comptable**

30 rue di Cardelino

30133 LES ANGLES

tél. 04 90 94 28 56

contact@activaconseils.com

www.activaconseils.com

SAS AK

111 AVENUE CHARLES DE GAULLE

84130 LE PONTET

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Conseil Régional de Montpellier

Siège social :

Avenue de la 2ème DB - Immeuble Les Portes de Grand-Angles Entrée E - 30133 Les Angles

EURL au capital de 10 000 € RCS Nîmes 399 997 865 SIREN 399 997 865 N° CEE : FR11 399 997 865

Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	<i>1</i>
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	<i>2</i>
<i>Annexe au bilan</i>	<i>3</i>
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables 2</i>	<i>6</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>8</i>
<i>Amortissements</i>	<i>9</i>
<i>Dettes garanties par des sûretés réelles</i>	<i>10</i>
<i>Détermination du Résultat Fiscal</i>	<i>11</i>
<i>Capital Social et Effectifs</i>	<i>12</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>13</i>
<i>Stocks et en-cours</i>	<i>14</i>

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		SAS AK		111 AVENUE CHARLES DE GAULLE		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		84130 LE PONTET					
SIRET		8 1 0 7 9 1 5 1 7 0 0 0 1 6					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122022		31122021	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060	173 584	062	173 584	173 584
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	2 322	074	2 322	2 640	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	151	086	151	151	
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	176 057	098	176 057	176 375	
	Total général (I + II)	110	176 057	112	176 057	176 375	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	2 000	2 000			
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136					
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	2 000	2 000			
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 848	1 684			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 71 244)	172	171 209	172 691			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III				176		174 057 174 375	
Total général (I + II + III)				180		176 057 176 375	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		



②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS AK		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2022	Exercice N-1 clos le 31/12/2021	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }			214		
				218		
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
	Subventions d'exploitation reçues			230		
	Autres produits			232		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stock (marchandises) *			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242	1 858	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244	1 279	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		246		
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements *			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259 { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260			262		
				264	1 858	
		Total des charges d'exploitation (II)			270	(1 858)
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280	(1 279)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			290	1 858	
	Produits exceptionnels (IV)			294	1 279	
	Charges financières (V)			300		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347 { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348			306		
				310		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			312		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				316	314
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				318		
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			322		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			324		
	Provisions non déductibles *			330		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			251		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		998		
	écart de valeurs liquidatives sur OPC *	248		999		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies A)	986		989		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991		
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344		
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127		
	dont divers *	Créance due au report en arrière du déficit	346		655	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)					
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)						
Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		
Bénéfice col. 1				356		
Déficit col. 2						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)					
	Déficits antérieurs reportables : * 1 dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		
Bénéfice col. 1				372		
Déficit col. 2						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.



Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **176 057** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 858** euros
 - un total charges de **1 858** euros
 - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS AK** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **176 057** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 858** euros et un total **charges** de **1 858** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **176 057** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 858** euros et un total **charges** de **1 858** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **0** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de



Règles et Méthodes Comptables

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL							

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Amortissements

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL					

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

**CERTIFIÉ CONFIRMÉ
A L'ORIGINAL**

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
		TOTAL		

Détermination du Résultat Fiscal

31/12/2022

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R. Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement) Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI Taxe sur les véhicules des sociétés Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Provisions et charges à payer non déductibles Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs Amendes et pénalités Charges financières Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI Impôts sur les sociétés Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR) Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 % Plus values nettes à court terme Plus-values soumises au régime de fusions Ecart de valeurs liquidatives sur OPC Réintégrations diverses Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I		
DEDUCTIONS	Perte comptable de l'exercice Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés... Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR) Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0% Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19% Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs Autres plus-values imposées au taux de 19% Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer Majoration d'amortissements Abattement sur le bénéfice et exonérations Ecart de valeurs liquidatives sur OPC Déductions diverses Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX			
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (Col 1)	PERTE (Col 2)

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	100,00	20,0000	2 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	100,00	20,0000	2 000,00

Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL		

 CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 322	2 322	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		2 322	2 322	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 848	2 848		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	71 244	71 244		
	Autres dettes	99 965	99 965		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		174 057	174 057		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		71 244			

Stocks et En-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	173 584	173 584		
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
TOTAL I	173 584	173 584		
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
Production stockée (Total II + Total III)				

SAS A.K
111, AVENUE CHARLES DE GAULLE
84130 – LE PONTET

EXTRAIT DU LIVRE DES ASSEMBLEES GENERALES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de 0€ au compte à nouveau débiteur de 0 €
Ce même compte aura un solde créditeur de 0 €

- Dividendes : il n'y aura pas de distribution de dividendes
- Compte à nouveau 0 €

-Solde de report à nouveau créditeur 0 €

L'assemblée rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les dividendes mis en paiement au titre des deux derniers exercices, ainsi que l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	AVOIR FISCAL	TOTAL
31/12/2021	000,00 €	000,00 €	000,00 €
31/12/2022	000,00 €	000,00 €	000,00 €

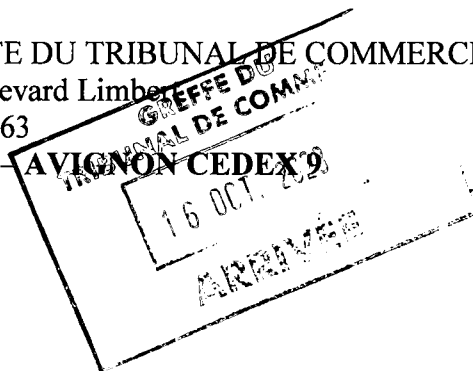
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

 **CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

SAS A.K
111, AVENUE CHARLES DE GAULLE
84 130 – LE PONTET

Le Pontet le 12 octobre 2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
2, Boulevard Limbert
BP 21063
84 097 - AVIGNON CEDEX 9



OBJET : Comptes 2022
REF : 810 791 517 RCS AVIGNON

Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint un exemplaire, les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe)
- L'extrait de l'assemblée générale ordinaire (3^{ème} résolution / affectation du résultat)

Vous trouverez également le règlement de 47,54 € correspondant aux frais

Veuillez agréer, Monsieur
nos distinguées salutations

M. ALAIN CADALLERO